

FOURCHE ERA **AMORTISSEUR** ARMA V3 STORIA V3 eSTORIA

NOM Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Mail _____

Adresse de livraison

si différente ou point chronopost 

Période de test souhaitée (7 jours) _____

Montant de la caution : _____ € T.T.C. Moyen de paiement et caution : CB

ARMA ou STORIA : 959€ - eSTORIA : 1069 - ERA : 1779€

NOTE :

- La préparation de la commande ne démarre pas avant la mise en place de la caution.
- A défaut de réception du colis dans un délai de 11 jours suivant la date d'envoi de l'amortisseur et/ou de la fourche, la caution sera retenue dans son intégralité.
- Au retour de l'amortisseur et/ou de la fourche, si ceux-ci nécessitent une remise en état, LPDV prélèvera le montant de la remise en état sur la caution.
- En cas d'achat de l'amortisseur et/ou de la fourche, le prêt ne sera pas facturé.

Données techniques FOURCHE

Débattement 130 mm 140 mm 150 mm 160 mm 170 mm

Données techniques AMORTISSEUR

Marque - Modèle - Année du VTT _____

Taille du VTT _____ Débattement arrière VTT _____ mm Poids du pilote _____ kg

Roues 26" 27,5" 29" Pédales Automatiques Plates

Raideur du ressort (si amortisseur existant à ressort hélicoïdal) _____ lbs/in

Entraxe _____ mm Course _____ mm

Fixation Oeillet



Trunion



Entretoise haute

Longueur _____ mm Diam. _____ mm

Entretoise basse

Longueur _____ mm Diam. _____ mm



Style de pilotage

Date _____

J'ai pris connaissance et accepté les conditions générales de prêt au verso

signature

Prêt	90 € T.T.C
Transport Aller	16 € T.T.C
Montant T.T.C.	106 € T.T.C

Préambule

Toute commande passée à la SAS LPDV est subordonnée à l'acceptation sans réserve, et au respect des présentes Conditions Générales par le Client, lequel reconnaît expressément être une personne physique majeure avec la pleine capacité.

Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SAS LPDV fournit à ses Clients particuliers qui lui en font la demande, via un bon de commande, le prêt d'un amortisseur et/ou d'une fourche.

Les renseignements figurant sur les sites internet, catalogues, prospectus, tarifs et bons de commande de la SAS LPDV sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. La SAS LPDV est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les Conditions Générales applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Identité du prêteur/loueur

SAS LPDV - 121 route de Colmar - 68040 INGERSHEIM
Courriel : contact@extremeshox.fr - Téléphone : +33 3 67 30 04 07
Immatriculé au RCS de Colmar II 823 927 637

Commande

Le Client pourra effectuer sa commande exclusivement sur un bon de commande en vigueur provenant de LPDV.

Pour passer commande, le Client suit les différentes étapes en :

- Cochant les cases correspondantes
- Renseignant les informations nécessaires à la bonne préparation par LPDV ;
- Renseignant le montant total de la commande
- Transmettant le bon de commande par courriel

Les informations communiquées par le Client lors de la commande engagent celui-ci. Ainsi, la responsabilité de LPDV ne saurait en aucune manière être recherchée dans l'éventualité d'une erreur ou d'une omission lors de la passation de la commande.

Le signataire de la commande déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales.

Chaque commande est considérée comme ferme de la part du Client donc non modifiable. La commande ne sera considérée comme acceptée que lorsqu'elle aura été confirmée ou exécutée par LPDV.

Le numéro de commande est constitué du numéro de Client concaténé avec l'année, le mois et le jour de la commande (exemple : Client N° CLT000001 pour une commande le 30/03/2020 : N° de bon de commande = CLT00000120200330)

La SAS LPDV se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait ou aurait existé un litige.

Les données enregistrées par LPDV constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. Celle-ci est archivée par LPDV dans les conditions et les délais légaux.

Prix

Les tarifs applicables au Client sont ceux en vigueur au jour de la passation de commande tels que figurant au bon de commande.

Les tarifs s'entendent nets, en euros, toutes taxes comprises. Les frais de port Aller et Retour, à la charge du client, les frais de port Aller sont détaillés sur le bon de commande.

Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera par prélèvement sur la caution dans un délai de 20 jours après la réception de l'amortisseur et/ou de la fourche en retour.

Une facture est établie par LPDV et envoyée par courriel.

Les produits ne seront pas mis en préparation avant la validation de la caution.

Durée

La durée maximale du prêt est définie par LPDV selon les dates indiquées sur le bon de commande. A défaut de réception des produits dans un délai de 4 jours suivants la date limite de dépôt pour le retour, la caution sera retenue dans son intégralité.

Envoi des produits par LPDV

Les délais de livraison généralement constatés sont de 48h.

Ces délais sont toutefois donnés à titre indicatif. Tout dépassement éventuel ne pourra donner lieu à dommages et intérêts, retenue ou annulation de la commande par le Client.

LPDV décline toute responsabilité dès lors que le colis quitte l'entreprise et est pris en charge par le transporteur. Le colis est donc sous la responsabilité du Client dès le départ du colis, jusqu'à la livraison à l'adresse indiquée.

Réception des produits par le Client

Le Client doit vérifier la conformité de la marchandise livrée avant de signer tout document de livraison. En cas de constat d'anomalie, le Client indiquera ses réserves directement sur le document de livraison, suivies de sa signature. En cas de constat d'anomalie sérieuse (emballages déchirés, ouverts, produits manquants, endommagés...), le Client refusera le colis et précisera sur le document de livraison les motifs de son refus.

Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le Client, ou toute personne habilitée à recevoir le colis en son nom, a signé le document de livraison. Il est demandé au Client ayant porté des réserves écrites précises sur le bon de livraison du transporteur, de nous les communiquer, ainsi qu'au transporteur, par lettre recommandée sous 48 heures. Seules les réserves ainsi formulées pourront être prises en compte.

Envoi des produits par le Client

Le Client devra envoyer les produits à l'adresse suivante : SAS LPDV - 121 route de Colmar - 68040 INGERSHEIM

Le Client pourra choisir le moyen de transport de son choix pour l'acheminement des produits sur lesquels les services sont demandés.

Pour éviter tout problème concernant le transport, nous conseillons aux Clients d'expédier les pièces sous garanties avec un transporteur de premier ordre en utilisant un numéro de suivi.

Les produits envoyés doivent être nettoyés et emballés proprement. Le Client est seul responsable d'un défaut de livraison.

Réception des produits par LPDV

Après réception des produits, LPDV procède à une inspection. Si le matériel est endommagé, non fonctionnel ou présente des pièces manquantes, LPDV exécutera la remise en état du matériel et prélèvera le montant de la remise en état sur la caution fournie par le client. Une facture détaillée sera transmise au client.

Responsabilité du Client

Le Client est seul responsable des informations fournies à LPDV et sera seul responsable en cas de dommage provoqué par ce contenu.

Le matériel prêt reste la propriété exclusive de SAS LPDV pendant la durée prêt. Le prêt opère le transfert de la garde juridique du matériel et engage l'assurance responsabilité civile du client en cas de vol et pour l'intégralité des dommages qu'il pourra causer lors de l'utilisation et de la détention de celui-ci, et ce, jusqu'à la restitution du matériel à SAS LPDV.

Le locataire/emprunteur ne peut pas prêter ou sous louer à un autre tiers le matériel fourni par SAS LPDV. Il sera tenu personnellement responsable en cas de vol ou de casse quel que soit l'auteur du dommage.

Le Client déclare :

- Être en bonne santé, être apte à la pratique du vélo, n'avoir aucune contre-indication médicale, et s'engage à ne pas utiliser le produit au-delà de ses capacités et respecter les règles de circulation et les consignes de sécurité.
- Avoir la pleine possession de ses capacités physiques et mentales.
- Avoir pleine conscience des risques liés à la pratique du vélo de montagne/de descente.
- Avoir pleine conscience des blessures qui peuvent lui être infligées.
- Le client renonce à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de SAS LPDV, dès lors que :
 - Il est victime d'un vol ou d'un accident.
 - Sa responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage.
- Le client s'engage à s'assurer du parfait fonctionnement du produit lors de sa réception et signale immédiatement, avant son utilisation, tout dysfonctionnement constaté. Dans le cas contraire il reconnaît que le matériel prêt est en parfait état de marche et s'engage à l'utiliser avec soin.

Confidentialité

Le Client s'engage à traiter comme confidentiels toutes les informations et tous les documents commerciaux et techniques, ainsi que tous les objets qui lui sont confiés, et s'interdit de les communiquer et/ou de les transmettre de quelque façon que ce soit à des tiers, sauf autorisation écrite préalable de LPDV.

Responsabilité de LPDV

LPDV ne pourra être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation, détournement de produit ou mauvaise installation du matériel engendrant des dommages matériels ou corporels.

La responsabilité de LPDV ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit (notamment préjudice commercial ou financier, perte de Clientèle, perte d'image de marque, perte de bénéfice, perte de commande, trouble commercial quelconque, ainsi que toute action émanant de Tiers).

Acquisition

Dans le cas où le client souhaite faire l'acquisition du produit testé, le test ne sera pas facturé.

Gestion et collecte des données personnelles

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

En tout état de cause LPDV ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de la prestation de services. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé au Client de LPDV l'obligation ou non de fournir ces informations. Aucune information personnelle du Client de LPDV n'est publiée à l'insu du Client, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de LPDV et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis du Client. Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données. Conformément à la législation en matière de protection des données à caractère personnel (CNIL), nous vous informons que les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont mises à disposition de toute personne autorisée, au sein de LPDV, pour vous apporter une réponse adaptée. Ces informations ne seront conservées que pour une durée adéquate à cette finalité ou pour une durée conforme à la loi (obligation de conservation ou prescription).

Force Majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

De convention expresse, sont considérées comme des cas de force majeure, outre ceux retenus habituellement par la jurisprudence française et sans que la liste ci-après soit limitative, les guerres, insurrections, émeutes, effets de la fission de l'atome, conflits sociaux, lock-out, intempéries, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, pannes d'ordinateur ou d'équipements périphériques, blocages ou interruptions de fonctionnements des télécommunications ou des réseaux électroniques, interruptions durable de fourniture d'énergie, défaillance des systèmes informatiques, logiciels, réseaux du Partenaire intervenant directement ou indirectement dans la réalisation du Contrat.

Pendant sa durée, l'événement de force majeure suspend pour la Partie qui s'en prévaut, l'exécution de ses obligations.

Dans tous les cas, la Partie affectée par l'événement de force majeure devra faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'éviter, éliminer ou réduire les causes du retard et reprendre l'exécution de ses obligations dès que l'événement invoqué a disparu.

Si le cas de force majeure venait à excéder trente (30) jours à compter de la notification visée ci-dessus, la Partie affectée aura la faculté de résilier de plein droit et sans indemnité le Contrat sans autre formalité que l'envoi à l'autre partie d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Dispositions Finales

• Notifications
Toute réclamation, demande d'information ou autre devra être adressée à LPDV à contact@lesprosduevelo.com

• Cession du Contrat

Le Client reconnaît que LPDV est expressément autorisée à transmettre, par quelque moyen que ce soit, le présent Contrat et les droits et obligations y attachés, à tout Tiers de son choix, y compris par voie de fusion

/ apport partiel d'actif / cession.

Au besoin, le Client l'y autorise.

• Loi applicable

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

• Attribution de compétence

En cas de litige entre les Parties découlant de l'interprétation, l'application et/ou l'exécution du présent Contrat et à défaut d'accord amiable entre les Parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Strasbourg, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires.